



La carte professionnelle

Par **Omid**, le **01/07/2022** à **12:07**

Bonjour, rn Je suis un Afghan et je suis réfugié subsidiaire sous la protection de la France j'ai passé une formation Agent de prévention et de sécurité j'ai reçu mon diplôme et puis j'ai envoyé les documents concernant au CNAPS rnmais malheureusement le CNAPS m'a bolqué à cause de mon casier judiciaire de pays d'origine mais moi je ne peux pas contacter avec les autorités Afghans ni aller au ambassade d'Afghanistan à Paris rnqu'est-ce que je devrais faire pour avoir ma carte professionnelle s'il vous plaît ?

Par **citoyenalpha**, le **03/07/2022** à **04:02**

Bonjour,rnrnil vous faire un recours devant la commission nationale d'agrément et de contrôle du CNAPS. Attention a bien motivé votre recours. Il serait bon de vous faire assister par un avocat pour exercer ce recours. Vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle sous conditions de ressource.rnrnCordialement